

**Formulaire de soumission
Exposition collective
L'ART de s'unir, l'ART d'ici 2019**

1) Prénom et nom:

2) Numéro de téléphone (durant le jour): _____

3) Adresse courriel : _____

4) Adresse postale : _____

Nous allons préparer un programme pour l'exposition et nous aurons besoin des pièces suivantes en format numérique :

- Une **photo** de l'exposant, format JPG, en haute résolution.
- Une courte **biographie** avec un maximum de 150 mots. Éviter d'écrire à la première personne.
Exemple : « J'aime les couleurs vivantes.... », mais plutôt : « Michel aime les couleurs vivantes... ».
- Une photo de chacune des œuvres que vous désirez soumettre (versions papier ou numérique) avec les renseignements suivants :
 - Titre de l'œuvre (le cas échéant),
 - Année,
 - Médium(s),
 - Dimensions en cm ou po,
 - Prix (si l'œuvre(s) est à vendre).

Les dossiers complets peuvent être acheminés par voie électronique à courriel à msavoie@ccsafredericton.ca ou en personne au plus tard le 28 mars au :

Centre communautaire Sainte-Anne
Murielle Savoie
715, rue Priestman
Fredericton (N.-B.) E3B 5W7

RENSEIGNEMENTS : Murielle Savoie, directrice adjointe de la programmation du CCSA, 453-2731 ou msavoie@ccsafredericton.ca

Fiche d'information
Exposition collective
L'ART de s'unir, l'ART d'ici 2019

Critères d'admissibilité :

- Les exposants doivent soumettre leurs propres œuvres;
- Les exposants peuvent proposer jusqu'à trois (3) œuvres;
- Les exposants doivent demeurer dans la région du grand Fredericton;
- Les œuvres doivent être en excellente condition.

Les suggestions des types d'œuvres d'art :

- Les peintures, les empreintes (les sérigraphies, les monotypes, etc.) ou les dessins de tous les médiums (aquarelle, conté, acrylique, huile, pastel, mixte, etc.);
- Les sculptures et les œuvres d'art de média mixtes (bois, pierre, métal, fibre, verre, etc.);
- Les œuvres en fibre ou les œuvres en fils de fibre (vannerie, l'habillement traditionnel raffiné, la broderie, les objets perlés, etc.);
- Les céramiques ou les œuvres en argile ou la verrerie;
- Les photographies;
- Les petits objets d'art (la joaillerie, les objets culturels), etc.

Note : Les œuvres d'art murales doivent être encadrées et prêtes à accrocher au mur. Les toiles n'ont pas besoin d'être encadrées.

Les œuvres d'art qui ne sont pas admissibles :

- Les films, les vidéos ou les œuvres d'art qui exigent un soutien technologique pour être visualisés (par exemple ordinateurs, téléviseurs, écrans géants, etc.).

Les dossiers doivent comprendre :

- Le formulaire de soumission rempli que vous pouvez télécharger ici ou le demander à la réception du CCSA;
- Le nom de l'exposant;
- Les coordonnées de l'exposant;
- Une courte biographie;
- Une photo de l'exposant;
- Une ou des photos des œuvres que vous désirez soumettre (en version papier ou JPG) accompagnées d'une courte description.

Autres informations :

- Transport des œuvres : aux frais de l'exposant;
- Compensation : aucune compensation financière ou autre ne sera accordée;
- Vente des œuvres : le CCSA n'est pas responsable de la vente des œuvres;
- Exposition : les œuvres doivent demeurer sur les lieux jusqu'à la fin de la période d'exposition;
- Cueillette des œuvres : responsabilité de l'exposant ou d'un représentant **au plus tard le 4 juillet.**

Les dossiers complets peuvent être acheminés par voie électronique à Murielle Savoie à msavoie@ccsafredericton.ca ou en personne au plus tard le 28 mars à :

Centre communautaire Sainte-Anne
Murielle Savoie
715, rue Priestman
Fredericton (N.-B.) E3B 5W7
msavoie@ccsafredericton.ca

RENSEIGNEMENTS : Murielle Savoie, directrice adjointe de la programmation du CCSA, 506 453-2731 ou msavoie@ccsafredericton.ca

Dates importantes :

- 28 mars :** Date limite pour soumettre le dossier
- 23 au 25 avril :** Dépôt des œuvres au CCSA. Le CCSA s'occupe du montage des œuvres.
- 3 mai :** Début de l'exposition
- 8 mai à 18 h :** Vernissage à la salle du patrimoine
- 28 juin :** Fin de l'exposition
- 2 au 4 juillet :** Démontage

